

Le tiers de l'assistance bilatérale du Canada est destiné aux pays les moins avancés, africains en grande partie; de fait, 45 p. 100 de cette aide va à l'Afrique. Le Canada se concentrera de plus en plus sur les pays qui se sont engagés à effectuer des réformes.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE a demandé que des travaux soient entrepris en vue de rédiger une recommandation sur la libéralisation du mode d'aide aux pays les moins avancés. Un projet de texte doit être prêt d'ici à 1999. Le Canada participera activement à ces travaux, qui consisteront entre autres à définir des procédures de mise en œuvre qui garantissent l'efficacité et l'efficacité du mode d'attribution, l'équité et l'équilibre, la continuité de l'aide à ces pays et le ferme soutien de l'opinion publique dans les pays donateurs.

Les technologies des connaissances et de l'information sont des outils de développement indispensables, et le Canada est un chef de file mondial dans ce domaine. Dans le sillage de la Conférence sur le savoir mondial que le Canada et la Banque mondiale ont accueillie à Toronto en 1997, le Canada, la Banque mondiale et d'autres partenaires internationaux conjuguent leurs efforts pour étendre aux pays en développement les avantages inhérents à la société de l'information. De plus, le Canada et d'autres donateurs appuient activement l'initiative africaine consistant à édifier une société de l'information en Afrique.

Le Canada a donné l'exemple en ce qui concerne la remise de la dette au titre de l'aide publique au développement. Depuis 1978, il a remis 1,2 milliard de dollars, dont 948 millions étaient dus par des pays africains. Depuis 1987, l'aide consentie par le Canada s'est présentée entièrement sous forme de subventions.

Le Canada reste un leader en ce qui a trait à l'allègement de la dette des pays les plus pauvres. Par l'entremise du Club de Paris, qui réunit des créanciers publics, il a effacé plus de 1 milliard de dollars de dettes sous forme de crédits à l'exportation officiels aux pays en développement. Le Canada a milité aussi en faveur de la mise en œuvre de l'initiative de la Banque mondiale et du FMI visant à réduire la dette multilatérale des pays pauvres lourdement endettés (PPLE). Jusqu'à maintenant, l'Ouganda, le Burkina Faso, la Guyana, la Bolivie et le Mozambique ont réuni les conditions requises; la Côte-d'Ivoire, le Mali, la Guinée-Bissau et d'autres États devraient s'ajouter à cette liste d'ici la fin de l'année.

Le Canada a récemment fourni 8 millions de dollars au Mozambique dans le cadre des mesures d'allègement de la dette des PPLE. Il est disposé à envisager des contributions semblables dans le cadre de cette initiative, en faveur d'autres pays.